



Éditorial

L'année 2015 aura été à plus d'un titre une année de bouleversements : marquée au plan national par de tragiques événements, un état d'urgence prolongé qui fragilise nos libertés, mais aussi par une réorganisation territoriale sans précédent avec la mise en place d'une immense région dans laquelle le Limousin cherche sa place, puis par la mise en place de nouvelles intercommunalités. La municipalité, comme beaucoup d'autres communes, a refusé ce projet de trop grande comcom, et poursuit le travail de construction d'une entité à taille humaine préservant les intérêts des habitants et notre territoire rural. Pour la municipalité, 2016 doit nous permettre, ensemble, avec tous les habitants, de porter cette exigence.

Bonne année 2016 à vous tous : santé, bonheur, engagement et solidarité !

Marie-Rose Bourneil

Regroupement inter-communal : informez-vous, donnez votre avis

Le 17 décembre 2015, la commission départementale (CDCI) s'est réunie et a donc fait le bilan des positions des différentes communes sur le projet de regroupement intercommunal proposé par la préfecture.

Face au projet d'une nouvelle comcom autour d'Ussel regroupant les communautés d'Ussel-Meymac, de Val et des Plateaux Bortois, du Pays d'Eygurande, des Gorges de Haute Dordogne et de Bugeat-Sornac, (auxquelles s'ajouterait celle des Sources de la Creuse), la proposition alternative d'une communauté de communes allant de Peyrelevade à Chamberet est de plus en plus crédible.

Bonnefond, Gourdon-Murat, Grandsaigne, Lestards, Millevaches, Peyrelevade, Pradines, Tarnac, Toy-Viam, Viam **ont déjà émis un avis défavorable au projet avec Ussel.**

Affieux, Chamberet, L'Église-aux-Bois, Madranges, Peyrissac, Rilhac-Treignac, Saint-Hilaire-les-Courbes, Soudaine-Lavinadière, Veix **ont souhaité également ne pas rejoindre Tulle.**

Lors de cette réunion, M. le Préfet a été informé de la volonté de ces communes de la Haute-Corrèze de se regrouper dans une communauté de communes rurale, de proximité, de projets à taille humaine. Il a indiqué qu'il n'était pas opposé à ce que les élus se réunissent et proposent un amendement au projet, amendement qui sera mis au vote lors de la nouvelle réunion de la CDCI du 7 mars.

Face aux enjeux pour votre vie quotidienne qui se cachent derrière ce regroupement de 6 comcom, **soutenez la proposition réaliste d'une communauté de communes rurale, au cœur du PNR, allant de Peyrelevade à Treignac et de Chamberet à Bugeat.**

Ça bouge à la boulangerie !

Après quelques mois d'accalmie, l'activité reprend doucement : lessivage, peinture, carrelage, électricité. C'est avec beaucoup d'énergie que bénévoles, professionnels et agents communaux ont commencé les travaux dans le bâtiment de la boulangerie. Nous espérons que tout sera prêt pour **accueillir Manuella et Alexandre au printemps.**



Ce jeune couple, candidat à la reprise de ce commerce, est originaire de la Villeneuve (Rempnat). Ils ont tous deux pour projet de rester dans leur région, c'est entre autres une des raisons pour laquelle ils ont choisi de s'installer à Tarnac. Nous leur souhaitons toute la réussite qu'ils méritent. Que cette dernière soit à la hauteur de leur motivation et de leurs compétences !

Nouveautés à La Poste

La Poste, depuis le 1^{er} février, a mis à votre disposition une tablette tactile vous permettant d'**accéder gratuitement à différents services depuis votre agence postale de Tarnac.** **La Poste** : s'informer et acheter un produit ou un service ; **la Banque postale** : consulter et gérer ses comptes ; **les Services publics** : faire et suivre ses démarches administratives en ligne.

Nouveau : connectez-vous dans votre agence postale !

Accédez depuis une tablette tactile aux services en ligne suivants :



Noël à l'école

Dès le 17 décembre, les festivités ont commencé par le repas de Noël à la Maison communale pour les résidents, les enfants de l'école et le personnel enseignant. Nos cantinières ont tenu à mettre les petits plats dans les grands, pour la satisfaction gourmande des petits et des grands.



Le 20 décembre, le Père Noël en personne est arrivé dans la cour de l'école en compagnie de sa très belle jument tout habillée de rouge pour l'événement. Comme les enfants ont tous été sages, ils ont été gâtés par le Père Noël.



Quand le Père Noël eut vidé sa hotte et remis tous les cadeaux aux élèves scolarisés à Tarnac, les enfants, leur famille et le public nombreux sont allés découvrir le marché de Noël composé d'objets extraordinaires, tous fabriqués « maison », et chacun a pu rapporter un petit souvenir de ce bel après-midi à la maison. On pouvait également déguster des crêpes ou boire une boisson chaude.

Encore un très grand merci à tous les participants.

L'argent récolté pour la coopérative scolaire favorisera la réalisation des projets prévus cette année.

Les photos du Noël des enfants sont toutes sur le site « Vivre à Tarnac ».

<http://www.vivreatarnac.fr>.

Ouverture d'un accueil du Planning familial sur le plateau de Millevaches

Le planning est un lieu d'information, d'écoute et d'échange ouvert à toutes et à tous, où l'on peut dialoguer, sans tabou, de sexualité, de contraception, de l'avortement, des violences, des grossesses non prévues, de désir d'enfant, de famille, d'IST, de ménopause, de règles...

On se retrouve souvent seul face à ces sujets délicats, fondamentaux, et le fait de vivre à la campagne renforce cet isolement.

On peut en parler, être écouté-e, obtenir des infos et des adresses utiles et être accompagné-e pour faire ses propres choix. Vous rencontrerez au planning des personnes prêtes à vous écouter, vous informer et vous accompagner. Le planning familial n'est pas une structure médicale.

Le planning vous accueille gratuitement et en toute confidentialité à la Maison des associations, côte de Vinzan, 19290 Peyrelevade :

Les lundis de 12h à 17h30, les mercredis de 14h à 20h30 et les samedis de 14h à 18h ;

par téléphone (échanges confidentiels et gratuits): 07 87 83 22 49 ou par Internet : pf.plateau@millevaches.net
[facebook.com/Planningfamilial-plateaudemillevaches](https://www.facebook.com/Planningfamilial-plateaudemillevaches)

Noël des anciens

Comme l'année passée, Mme le maire et son conseil municipal ont souhaité offrir aux « seniors » de notre commune un moment de convivialité et de plaisir gourmand en organisant un repas à la salle des fêtes.

Nous étions une quarantaine réunis autour de la grande table décorée. La bonne humeur était au rendez-vous pour fêter cette fin d'année tous ensemble. Certains ont dansé, accompagnés des airs d'accordéon joués par Laurent et Claude.

M. Lachaud nous a émus en nous lisant quelques poèmes de sa composition.

Le repas concocté par Dimitri, le chef de la cuisine du Magasin général, et son équipe a régalé toutes les papilles.

Vers 16 heures, tout le monde est reparti, heureux d'avoir partagé des moments d'amitié retrouvée.



L'usine à palettes devient Atelier communal !

Après négociation avec le propriétaire, signature d'un compromis de vente pour 34 348€ puis rédaction des actes notariés, la commune est maintenant propriétaire de l'ancienne usine à palettes et du terrain.

Au cours du mois de janvier, les employés ont vidé et nettoyé ce bâtiment de 1000 m². Un branchement EDF a été réalisé, le transfert des engins et outils a débuté.

Cet investissement permettra une organisation plus adéquate des services techniques communaux.

En effet, le bâtiment situé à proximité de l'actuelle salle des fêtes était trop petit et le matériel communal disséminé en plusieurs points de la commune.



Un dossier de subvention a été déposé en Préfecture pour contribuer au financement de la rénovation des huisseries et assurer la mise en sécurité du local. Si ce dossier est accepté, ces travaux de menuiserie/serrurerie évalués à 6070€ HT devraient pouvoir être subventionnés à hauteur de 60%.

Différentes propositions ont été faites pour l'ancien local technique : la prochaine assemblée communale permettra d'en discuter et de choisir l'usage le plus judicieux de ces locaux.

Véhicules municipaux

Comme cela avait été prévu dans le budget 2015, un nouveau véhicule, un pick-up Dacia d'occasion a été acheté par la commune pour 11 853€ et est en service depuis le mois de décembre. Cet investissement raisonnable permettra de préserver le camion benne, et de faire des économies de carburant tout en ayant une polyvalence d'usage puisque ce véhicule a une plateforme arrière assez importante et qu'il possède un attelage permettant enfin d'utiliser la remorque municipale.

La célèbre Citroën AX bleue, véhicule communal qui a rendu de nombreux services, devra être réformée dans un proche avenir.



État civil

Décès :

Michel Gastelier, le 23/03/2015
Paulette Jaillet, veuve Besse, le 31/10/2015
Raymonde Richet, le 21/11/2015
Georgette Croizille, épouse Valet, le 9/12/2015
Raymond Ducloux, le 2/01/2016
Victor Mazière, le 9/01/2016
Antoine Dars, le 19/01/2016

Déclarations préalables de travaux

Jacques Grosjean, ouvrants rue du Pré en bas, le 17/09/2015
Catherine Hubert, menuiseries à Chabannes, le 24/09/2015
Jean-Claude Le Rousseau, véranda à Orliac, le 26/09/2015

Permis de construire

Gérard Trigueros, garage, rue des Rios, le 31/08/2015
Jean Van Royen, maison en bois, Larfeuil, le 5/10/2015

Une nouvelle association tarnacoise

lou liadour

L'association Lou Liadour a pris en novembre 2015 la suite de Vivre à Tarnac.

Elle organise des **sorties culturelles** en proposant une sélection de **spectacles dans les théâtres, opéras et scènes nationales proches**

de Tarnac. Un petit groupe est déjà adepte de ces sorties et pratique régulièrement le covoiturage. Le programme est disponible à la mairie pour les personnes intéressées.

Elle organise aussi **dans nos salles communales, ainsi que dans l'église, des événements culturels : concerts, conférences, spectacles, projections, expositions...**

Tarnac a accueilli le 9 décembre, dans une salle des fêtes comble, le spectacle « **Je clique donc je suis** » (en collaboration avec la scène nationale d'Aubusson et le PNR dans le cadre des « Spectacles vagabonds en Limousin »).

Performance d'un magicien qui questionne les limites de la géolocalisation, le fichage, le croisement des données personnelles et les nouvelles stratégies du marketing numérique... Les spectateurs sont tous ressortis en se demandant bien comment Thierry Collet avait pu à ce point les « bluffer » ! Cette soirée s'est poursuivie par un débat sur le numérique et les enjeux des logiciels avec un membre du futur Tiers lieu de Tarnac.

Le samedi 30 janvier à 21h le groupe **Sikania** était en concert à la salle des fêtes de Tarnac. Après un repas traditionnel italien de très grande qualité, trois artistes ont revisité les mélodies traditionnelles chantées dans le sud de l'Italie : osmose parfaite entre la trompette, l'accordéon, la contrebasse et les chants emplis de douceur et de nostalgie. Transportés entre les étoiles et la Méditerranée, les spectateurs enthousiasmés ont chaleureusement applaudi et sont repartis enchantés par ces sonorités riches d'amour et de poésie.



Pour tout renseignement et pour tous ceux qui veulent participer :

Siège social : 21, av. de la Mairie, 19170 Tarnac

Téléphone : 05.55.95.83.44

Mail : module87@gmail.com

Déjà dans l'agenda de Lou Liadour :

Samedi 30 avril, concert de musique classique avec le **quatuor de clarinette Anches Hantées**. *Dans l'église de Tarnac.*

En juin : Spectacle jeune public « **Chenille mon amour** » en collaboration avec l'école de Tarnac. Ce spectacle allie le mime, le cinéma muet et la marionnette autour d'un jardin miniature, entre poésie et burlesque. *À la salle des fêtes de Tarnac.*

Mardi 23 août: Concert de chant polyphonique occitan avec l'ensemble de **chant polyphonique d'hommes Vox Bigerri** (musique des Pyrénées occitanes). *Dans l'église de Tarnac.*

Télé Millevaches

La projection du prochain numéro de Télé Millevaches, *Élevage bovin sur le Plateau*, aura lieu à la **salle des fêtes de Tarnac le jeudi 24 mars à 20h.**



ARHA – Petites maisons et fontaine St-Georges



Dans le cadre de la rénovation des « petites maisons » et de la fontaine Saint-Georges, **l'ARHA va conduire le mécénat populaire** sous l'égide de la Fondation du Patrimoine. Ce mécénat permettra de bonifier les dons dans le cadre de l'accord avec le Parc naturel régional. Parallèlement à cette convention, un dossier de demande de subvention a été déposé (dossier élaboré par notre architecte avec le PNR et le CAUE de la Corrèze) permettant de réaliser des travaux de préservation et d'aménagement de ce petit patrimoine rural.

IPNS

TARNAC – Mairie & Agence Postale

ouverts de 9h à 12h sauf mercredi et dimanche

tel. : 05 55 95 53 01 – fax : 05 55 95 18 37 – mairie.tarnac@orange.fr